

## PLAN D'ACTIONS

### La programmation du Haut Cenon

- P1 Crée un nouveau front urbain sur Camille Pelletan dans le cadre du PAE
- P2 Crée un nouveau front urbain sur la Marègue et dévoile un quartier mixte sur un périmètre élargi (foncier logévia, foncier centre commercial, foncier Dakek, foncier polaris Cassagne)
- P3 Crée un nouveau front urbain sur l'avenue Jean Zay au niveau de la Sarallière en étudiant différents scénarii de recomposition du quartier avec démolition ou non de la tour et des bâtis arrêtés
- P4 Consolider le projet d'entrée de ville nord (4<sup>e</sup> salle / passerelle Buttinière / 50 000 logement) en proposant à la copropriété de valoriser son foncier
- P5 Enclencher une vaste opération de réhabilitation lourde de l'ensemble du quartier Palmer valorisant l'architecture de ce patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle
- P6 Penser l'entrée de ville sud en lien avec Floirac autour des questions de terminus de tramway et d'offre commerciale
- P7 Penser un parcours commerçant cohérent depuis Emeraude jusqu'à la « boulangerie » à travers la Morlette
- P8 Penser l'offre commerciale de la Marègue en lien avec la ZA
- P9 Proposer un démonstrateur sur la parcelle des cafés Richard avec un food court en rez et un hôtel d'activité en étage + des lieux pour aller manger dehors dans un espace
- P10 Etudier le déplacement / remplacement des écoles Alphonse Daudet et Louis Pergaud par le renforcement du groupe scolaire René Cassagne
- P11 Penser une restructuration du haut du parc de Palmer « la grande terrasse des équipements »
- P12 S'appuyer sur le totem pour flétrir les terrains en bord de rocade, ainsi que les terrains potentiellement mutables dans la ZA vers des activités « vertes »

## PLAN GUIDE / PROGRAMMES

Polarités, programmation, interventions

- Nouveaux fronts urbains
- Équipement
- Ecole
- Activité
- Déplacement
- Commerces
- Polarité commerciale principale
- Polarité « relai » - services/activité

### Foncier

- Ilot projeté

### Logement

- Démolition projetée
- Logement en projet
- Logement récent
- Logement déjà réhabilité
- Logement à rénover

- Requalification des îlots
- Mutualisation de cœur d'îlot
- Mutualisation de cours d'activité